Bonjour,

Comme évoqué par téléphone, je me suis organisé pour pouvoir passer un cours le mardi soir.

Je suis donc en mesure de proposer aux adhérents de votre association 2 cours à partir de septembre:

- lundi de 14h30 à 15h30 au lac de Chambray-les-Tours

- mardi de 18h à 19h15 au lac de Tours et sur l'île Balzac.

Dans les 2 cas, le tarif est de 8€ la séance ou 60€ les 10. La location des bâtons étant offerte pour ceux qui n'en possèdent pas.

Je vous laisse donc en informer vos adhérents ou leur transmettre mes coordonnées :

MILLET Gaël

06.99.52.30.23

[gael.millet37@gmail.com](https://webmail1p.orange.fr/webmail/fr_FR/read.html?FOLDER=SF_INBOX&IDMSG=20229&check=&SORTBY=1)

Pour ce qui est de la participation de l'association à l'achat des cartes (10€) afin que je leur déduise à l'achat. Doivent-elle me présenter une carte d'adhérent ?

Je reste toutefois à disposition cet été pour discuter de cette mise en place. En espérant pouvoir contenter tout le monde avec cette formule.  
  
Cordialement.

MILLET Gaël